

Code de Conduite

Table des matières

04 Comprendre et appliquer le Code

- 05 Message du PDG
- 06 Généralités
- 08 Champ d'application
- 09 Responsabilité et mise en œuvre
- 10 Déclaration de conformité

12 Faire preuve d'intégrité

- 13 Lutte contre la corruption
- 14 Lutte contre le blanchiment d'argent
- 15 Confidentialité
- 16 Conflit d'intérêts
- 18 Contrôle des exportations
- 19 Une concurrence loyale
- 21 Cadeaux et marques d'hospitalité
- 22 Informations privilégiées
- 25 Sanctions économiques et internationales
- 26 Fonctionnaires
- 29 Préservation de la propriété, des informations et des immobilisations

30 Bienveillance et respect des autres

- 31 Lutte contre le harcèlement et l'intimidation
- 32 Diversité et égalité des chances
- 35 Droits de l'homme et du travail

36 Travailler avec nos parties prenantes

- 37 Protection des données et de la vie privée
- 38 Protection de l'environnement
- 40 Parrainages et dons
- 41 Transparence et rapports financiers

42 Signalement

- 43 Système de dénonciation - Signalement d'un problème d'intégrité

Cette version française du Code de Conduite est une traduction de la version anglaise. En cas de contradiction entre la version anglaise et la version française, la version anglaise sera celle qui prévaudra.



Comprendre et appliquer le Code

Message du PDG

Chez Aker Solutions, nous voulons des femmes et des hommes fiers de travailler avec et pour notre entreprise. Notre avons une présence internationale et faisons face à une multitude de différents contextes locaux, cultures d'affaires, lois et régulations. Cependant, nos valeurs restent les mêmes et notre intégrité ne doit jamais être compromise. Nos attentes sont élevées, envers nous-mêmes, nos employés et représentants, et nous coopérerons seulement avec des partenaires, des fournisseurs et sous-traitants qui eux-mêmes adhèrent à des standards au moins aussi élevés que les nôtres. Nous encourageons et soutenons des initiatives qui visent à développer et améliorer des normes industrielles éthiques avec nos partenaires commerciaux.

Ce code de conduite est notre document directeur clé, Il énonce des principes et des règles claires sur la manière de conduire nos affaires et sur les comportements à adopter. Il est important de bien comprendre les risques liés à l'intégrité auxquels nous sommes confrontés dans nos fonctions, comment les gérer et à qui demander conseil en cas de doute. Il est de la responsabilité de chacun d'entre nous de lire et de se familiariser avec le code de conduite et d'agir en fonctions de ses normes. Il n'y a aucune exception à ces principes et engagements. Si vous avez un doute sur une possible violation du code de conduite, j'attends de vous que vous le signaliez via les voies prévues à cet effet.

L'intégrité commence avec vous et avec moi, les choix que nous faisons et les mesures que nous prenons lorsque nous sommes face à un dilemme doivent être la preuve que nous conduisons nos affaires avec intégrité. En tant qu'entreprise, nous devons montrer notre culture de société responsable à travers nos valeurs. Chez Aker Solutions, nous sommes fiers de notre longue histoire industrielle. Nous lui rendons hommage et assurons notre permis d'opérer quand nous agissons de façon responsable et en faisant preuve d'intégrité partout où nous sommes présents.



Kjetel Digre
Président Directeur Général, Aker Solutions

Généralités

Aker Solutions doit mener ses activités en faisant preuve d'intégrité, de respect envers la loi, les cultures, la dignité et les droits des personnes dans tous les pays où nous sommes présents. Tous les salariés d'Aker Solutions doivent agir en conformité avec les valeurs de notre entreprise.

Le présent Code de conduite décrit les engagements et les exigences d'Aker Solutions en termes de pratique éthique des affaires et de comportement individuel. Il décrit le comportement attendu des employés d'Aker Solutions et ce que nos partenaires commerciaux peuvent attendre d'Aker Solutions.

Il est important de savoir que certaines règles et procédures d'Aker Solutions fournissent des informations plus détaillées sur les comportements tolérés et non tolérés (certaines de ces règles et procédures sont décrites dans les sections suivantes du Code).

Efforcez-vous de toujours faire preuve de discernement, d'attention et de considération dans les missions à accomplir pour Aker Solutions. Si les lois et les réglementations en vigueur devaient différer des normes définies dans le présent Code de conduite, il convient d'appliquer la norme la plus stricte en accord avec la législation locale en vigueur. Toute infraction au présent Code de conduite ou aux lois en vigueur est passible de mesures disciplinaires internes pouvant aller jusqu'au licenciement, voire de poursuites judiciaires.

Pour toutes questions sur le contenu ou l'interprétation du présent Code de conduite, veuillez contacter le service juridique de l'entreprise ou l'unité Corporate Business Integrity and Compliance. Pour toutes demandes de conseils en cas de doutes visant à résoudre une question éthique spécifique, consultez votre responsable ou un autre service compétent de l'entreprise. Pour joindre le service d'assistance compétent pour les questions d'éthique, utilisez l'adresse e-mail suivante:

ethics@akersolutions.com

Nous vous encourageons à consulter vos collègues en cas de difficultés ou d'interrogations relatives au respect du Code. Vous devez également signaler toute infraction avérée au présent Code ou à la législation en vigueur que vous constatez. En aucun cas le signalement d'une infraction ne saurait donner lieu à des sanctions disciplinaires.

Le Code de conduite a été approuvé par le Conseil d'administration d'Aker Solutions ASA. Tout écart par rapport à celui-ci doit, le cas échéant, être approuvé par le PDG d'Aker Solutions.



Champ d'application

Le présent Code de conduite s'applique à tous les employés (y compris personnels intérimaires) et aux dirigeants d'Aker Solutions ASA et de ses filiales, sociétés affiliées et joint-ventures majoritairement détenues ou contrôlées par Aker Solutions (individuellement et collectivement). Il s'applique également aux intermédiaires, agents d'affaires, consultants et tiers agissant au nom d'Aker Solutions.

Aker Solutions encourage tous ses partenaires commerciaux à adopter des principes cohérents avec le présent Code de conduite. Les fournisseurs, sous-traitants et autres parties contractantes d'Aker Solutions, y compris les sociétés dont Aker Solutions détient des parts minoritaires, sont tenues d'adopter des normes conformes à la législation applicable et au Code de conduite d'Aker Solutions. De son côté, Aker Solutions veillera à garantir l'adoption de telles normes.



Responsabilité et mise en œuvre

RESPONSABILITÉ PERSONNELLE

En tant qu'employé(e) d'Aker Solutions, efforcez-vous de toujours faire preuve de discernement, d'attention et de considération dans les missions qui vous sont confiées. Vous êtes tenu(e) de prendre connaissance des principes définis par le présent Code, de confirmer votre adhésion à ces principes et de les respecter dans le cadre de vos missions. Pour toutes demandes de conseils visant à résoudre une question éthique spécifique, nous vous invitons à consulter votre responsable ou un autre service compétent de l'entreprise. Il est également possible de demander conseil auprès du responsable éthique du Delivery Center ou du service Corporate Business Integrity and Compliance.

RESPONSABILITÉ DES VICE-PRÉSIDENTS EXÉCUTIFS ET DES SUPÉRIEURS HIÉRARCHIQUES

Les vice-présidents exécutifs et supérieurs hiérarchiques sont chargés de communiquer les exigences du Code de conduite à tous leurs subordonnés. Il incombe également aux supérieurs hiérarchiques de promouvoir et de surveiller le respect du Code de conduite dans leurs domaines de responsabilité respectifs.

RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU PDG

Le Conseil d'administration d'Aker Solutions est chargé de préserver, mettre en œuvre et superviser la gestion du présent Code de conduite. Le PDG d'Aker Solutions doit veiller à ce que les employés aient pris connaissance du présent Code de conduite et s'y conforment. Le PDG doit aussi veiller à l'organisation d'une formation annuelle au Code de conduite pour les employés de l'entreprise. Il s'assurera également que tous les salariés confirment avoir lu et compris le contenu du Code, que ce soit dans le cadre de ladite formation ou d'une autre procédure adaptée.

Déclaration de conformité

En tant qu'employé(e) (y compris personnels intérimaires) et/ou cadre d'Aker Solutions ASA, il vous est demandé de confirmer chaque année par signature de la Déclaration de conformité annuelle que vous avez lu et pris connaissance du présent Code de conduite. Ce faisant, vous attestez avoir accompli vos tâches et pris vos responsabilités conformément aux exigences définies dans le présent Code de conduite lors de l'année écoulée.

Les fournisseurs, sous-traitants, représentants et autres parties contractantes d'Aker Solutions sont tenus d'appliquer des normes éthiques compatibles avec le présent Code de conduite et de signer une déclaration attestant la conformité aux exigences découlant du présent Code de conduite.





Faire preuve d'intégrité

Lutte contre la corruption

Aker Solutions interdit expressément toute remise, proposition ou acceptation de pots-de-vin, sous quelque forme que ce soit, à et de toute personne, dans la sphère privée ou publique, en direct ou par l'intermédiaire d'un tiers.

Il y a corruption en cas de proposition, de versement, de demande ou d'acceptation d'un paiement, cadeau ou avantage illégitime destiné à influencer le résultat d'une transaction ou la décision d'un gouvernement. Pratiquer la corruption ou fermer les yeux sur une suspicion de corruption peut engager votre responsabilité personnelle et celle d'Aker Solutions. Les pots-de-vin peuvent prendre la forme d'un versement en espèces ou de toute autre chose de valeur, comme un cadeau ou un don, le financement d'un voyage, des avantages sociaux ou autres.

Les « paiements de facilitation » désignent des versements de faible montant non officiels visant à accélérer ou à garantir la fourniture de produits ou de services auxquels vous et l'entreprise avez légalement droit. Un paiement de facilitation est illégal au titre de plusieurs lois anti-corruption applicables par Aker Solutions. Il est considéré comme un type de corruption par Aker Solutions. Il est formellement interdit à toute personne représentant Aker Solutions de proposer ou d'effectuer des paiements de facilitation.

Aker Solutions applique des règles très strictes quant au recours à des tiers pour soutenir ses activités commerciales. Tout recours à des représentants de tiers doit s'inscrire dans la procédure de qualification

des partenaires commerciaux et d'IDD (Integrity Due Diligence).

Aucun employé ni partenaire commercial n'aura à subir de conséquences négatives d'un refus de participer à des pratiques de paiement inappropriées, même si cela doit impliquer la perte d'une affaire.

VOTRE RESPONSABILITÉ:

- Veillez à ce que tous les paiements effectués soient appropriés et s'inscrivent dans un cadre légal, soient validés par le personnel compétent d'Aker Solutions et inscrits en bonne et due forme dans les livres de compte de l'entreprise
- Ne proposez jamais un quelconque avantage (que ce soit directement ou indirectement par le biais d'un tiers) dans le but d'influencer de manière inappropriée les actions ou les décisions d'une personne, qu'il s'agisse d'un fonctionnaire ou d'un particulier, en vue de défendre les intérêts d'Aker Solutions
- Ne procédez pas à des paiements de facilitation, même dans les juridictions où cela ne constitue pas un délit. Les paiements exigés de votre part pour éviter une menace immédiate sur la vie ou la santé d'une personne ne sont pas proscrits, mais doivent immédiatement être signalés au service Corporate Business Integrity and Compliance
- Il est interdit de faire appel à des représentants de tiers sans l'accord exprès du PDG d'Aker Solutions

Lutte contre le blanchiment d'argent

Le blanchiment d'argent soutient les activités criminelles, notamment le trafic de drogue, le terrorisme, la corruption et l'évasion fiscale. Il désigne le processus consistant à maquiller le produit d'un crime afin d'en dissimuler l'origine illicite ou en vue d'effectuer d'autres transactions. Il peut s'agir d'argent ou de toutes formes d'actifs, de biens immobiliers et incorporels découlant d'activités criminelles.

Aker Solutions s'engage à respecter l'ensemble des lois anti-terrorisme et contre le blanchiment d'argent. Nous limiterons nos échanges commerciaux aux clients et partenaires commerciaux de bonne réputation engagés dans des activités licites avec des fonds d'origine licite.

VOTRE RESPONSABILITÉ:

- Effectuez un contrôle préalable approprié des contreparties afin d'en savoir plus sur les activités et les antécédents de nos partenaires commerciaux potentiels, ainsi que pour déterminer l'origine, la destination et la propriété des fonds
- Peu d'entre nous sont confrontés à des problèmes de blanchiment d'argent. Pour autant, soyez attentifs aux tentatives de règlement en espèces ou impliquant des pratiques bancaires ou des configurations de paiement inhabituelles
- Signalez les transactions suspectes ou les incidents relatifs au blanchiment d'argent au service Corporate Business Integrity and Compliance



Confidentialité

Aker Solutions s'engage à protéger les informations confidentielles. Nous ne ferons pas mauvais usage des informations en notre possession ou détenues par nos partenaires.

VOTRE RESPONSABILITÉ:

- Vous avez un devoir de confidentialité, qui perdure après la fin du rapport de travail ou de la relation contractuelle avec Aker Solutions, tant que les informations en question sont considérées comme sensibles ou confidentielles
- Tous les sujets susceptibles de fournir à un tiers un accès non autorisé à des informations confidentielles doivent rester confidentiels
- Étudiez soigneusement la façon d'aborder les sujets concernant Aker Solutions, en fonction du lieu et de l'interlocuteur.

Conflit d'intérêts

Il y a conflit d'intérêts lorsque des relations personnelles, la participation à des activités externes ou un intérêt dans une autre entreprise peuvent interférer ou être considérés comme de nature à influencer la décision d'une personne agissant pour Aker Solutions. Les relations personnelles peuvent désigner un époux, ainsi que d'autres membres de la famille, parents ou amis proches.

Toutes les transactions commerciales doivent être conclues uniquement au meilleur des intérêts d'Aker Solutions. Tout conflit d'intérêts ne pouvant être raisonnablement évité doit faire l'objet d'une communication parfaitement transparente et être signalé. Il incombe aux cadres d'évaluer les signalements, de déterminer les mesures d'atténuation requises et de veiller à ce qu'elles soient mises en œuvre.

Toutes les missions d'encadrement, tâches ou autres mandats assurés ou menés par des employé(e)s d'Aker Solutions dans d'autres entreprises entretenant ou susceptibles d'entretenir des relations commerciales avec Aker Solutions doivent être validés par écrit par Aker Solutions.

VOTRE RESPONSABILITÉ:

- Agissez au mieux des intérêts d'Aker Solutions et prenez les mesures nécessaires pour éviter les situations et les positions susceptibles de créer ou pouvant apparaître comme un conflit d'intérêts
- Ne participez à aucune transaction ni arrangement commercial au nom d'Aker Solutions si vous avez, directement ou indirectement, ou pouvez raisonnablement être suspecté(e) d'avoir un intérêt personnel ou un autre avantage direct ou indirect, en lien avec les fonctions que vous occupez chez Aker Solutions
- Évitez d'avoir des intérêts dans une autre société, dans toute entreprise concurrente ou fournissant des services à Aker Solutions ou à ses filiales, qui pourraient affecter votre objectivité dans le cadre de l'exercice de vos responsabilités.
- Évitez d'effectuer une transaction au nom d'Aker Solutions avec un proche ou un parent
- Signalez tout conflit d'intérêts à votre supérieur hiérarchique par écrit sans omettre de faits importants et assurez-vous que toutes les parties impliquées sont pleinement conscientes et informées du potentiel conflit d'intérêts
- Si vous êtes cadre, veillez à écarter la personne concernée de toute transaction, influence et/ou processus décisionnel en lien avec l'objet du conflit



Contrôle des exportations

Les lois relatives au contrôle des exportations imposent des restrictions et des interdictions sur certaines ventes et cargaisons, ainsi que sur le transfert électronique, la fourniture ou la divulgation d'informations, de logiciels, de marchandises, d'actifs, de fonds et de services au-delà des frontières nationales ou à des parties frappées de sanctions économiques. Les exportations soumises à ces lois requièrent l'obtention de documents douaniers, de licences et/ou d'autorisations de la part des autorités nationales avant leur expédition. Elles concernent aussi les transferts effectués par voie électronique, oralement ou via des inspections visuelles, et pas uniquement les méthodes d'expédition traditionnelles. Aker Solutions respecte toutes les lois en vigueur relatives au contrôle des exportations.

VOTRE RESPONSABILITÉ:

- Évaluez soigneusement l'impact potentiel des lois relatives au contrôle des exportations avant tout transfert de marchandises, de technologie, de logiciels ou de services à l'étranger ; assurez-vous que la législation en vigueur en matière de contrôle des exportations est respectée
- Évaluez si de quelconques marchandises, technologies, logiciels ou services exportés figurent sur une liste des biens à double usage ou sur des listes communes de matériel militaire. En cas de doute, demandez conseil à votre supérieur hiérarchique



Une concurrence loyale

La législation antitrust protège la libre entreprise et interdit tout comportement limitant le marché ou entravant une concurrence loyale. Elle s'applique à toute taille d'entreprise. Les lois antitrust visent à lutter contre les pratiques illégales comme les ententes en matière de fixation des prix, les partages de marchés, la manipulation de soumissions ou encore les manœuvres visant à obtenir ou à conserver un monopole.

Aker Solutions ne tolère aucune infraction aux lois et réglementations antitrust. L'entreprise défend une concurrence loyale et ouverte et s'engage à ne pas participer à des activités visant à obtenir, recevoir, utiliser ou partager illégalement des informations non rendues publiques et sensibles sur le plan commercial et de la concurrence. Exemples: prix actuels ou futurs, contrats existants, soumissions, stratégies commerciales, coûts ou toutes autres informations non rendues publiques et sensibles sur le plan commercial et de la concurrence.

VOTRE RESPONSABILITÉ:

- Respectez les lois antitrust en vigueur
- Ne participez pas à des activités visant à obtenir, recevoir, utiliser ou partager illégalement des informations non rendues publiques et sensibles sur le plan commercial et de la concurrence
- Si vous êtes en possession ou apprenez qu'une personne est en possession d'informations non rendues publiques sensibles sur le plan commercial et de la concurrence, contactez immédiatement le service Corporate Business Integrity and Compliance. Ne parlez de ces informations à personne
- Demandez conseil au service juridique de l'entreprise pour toutes les questions impliquant un risque de non-respect des lois antitrust pour Aker Solutions, vous-mêmes ou l'un de vos subordonnés.



Cadeaux et marques d'hospitalité

Aker Solutions interdit les cadeaux et marques d'hospitalité dont la remise ou l'acceptation est susceptible d'influencer des décisions commerciales, d'aller à l'encontre des lois locales ou de la politique de l'entreprise destinataire, ou pourrait être perçue comme l'exercice d'une influence ou une infraction. Aker Solutions n'attend ni cadeaux ni marques d'hospitalité de ses partenaires commerciaux.

Notre entreprise a pour principe de n'accepter ni cadeaux ni marques d'hospitalité - sauf dans les circonstances décrites dans notre procédure dédiée (Gifts and Hospitality Procedure). Les marques d'hospitalité ne seront acceptées ou proposées que si elles sont associées à une rencontre professionnelle ou en présence d'un autre motif professionnel irréfutable, et si la dépense est comprise dans les limites fixées dans ladite procédure.

Tous les cadeaux et marques d'hospitalité doivent être correctement enregistrés dans le registre correspondant d'Aker Solutions, qu'ils soient offerts ou acceptés. Cela concerne à la fois les cadeaux et marques d'hospitalité acceptés conformément à la procédure applicable en la matière (Gifts and Hospitality Procedure), ainsi que ceux qui ont été déclinés faute de conformité avec nos principes.

Il est interdit de promettre, d'offrir ou de recevoir des cadeaux, des marques d'hospitalité, avantages

financiers ou tout autre avantage à ou de fonctionnaires, sauf autorisation spécifique préalable par écrit du service Corporate Business Integrity and Compliance. Certaines législations locales limitent, voire interdisent les cadeaux et les marques d'hospitalité à des fonctionnaires (voir section Fonctionnaires).

VOTRE RESPONSABILITÉ:

- Vous ne devez jamais accepter ni offrir de cadeaux ou de marques d'hospitalité susceptibles d'influencer votre jugement ou celui d'une autre personne, ou pouvant être perçus comme une tentative d'exercer une telle influence
- Ne sollicitez jamais ni cadeaux, ni marques d'hospitalité ni d'autres faveurs à titre personnel de la part d'une partie prenante d'Aker Solutions
- Aucun cadeau ne doit être accepté ou offert dans le cadre de la négociation d'un contrat, d'un appel d'offres ou de l'attribution d'un prix
- Ne proposez et n'acceptez pas de marques d'hospitalité, la prise en charge de frais ou d'autres faveurs pouvant être perçus comme une tentative d'influencer une décision dans le cadre de la négociation d'un contrat, d'un appel d'offres ou de la remise d'un prix
- En cas de doute, consultez systématiquement votre supérieur hiérarchique ou le service Corporate Business Integrity and Compliance

Informations privilégiées

Il y a délit d'initié si vous négociez des actions ou d'autres titres en Bourse alors que vous êtes en possession d'informations spécifiques, non rendues publiques ou non connues des acteurs du marché, susceptibles d'influer sur le cours des actions ou des titres en question, ou encore en cas de divulgation de ces renseignements à un tiers ou d'encouragement d'un tiers à négocier les actions ou titres en question. La négociation d'actions Aker Solutions ou d'autres titres sur la base d'informations internes non rendues publiques constitue un délit.

Tout détenteur d'informations internes pouvant influencer le cours de l'action Aker Solutions est tenu de réserver la transmission de ces renseignements aux personnes qui en ont besoin dans le cadre de leur travail pour Aker Solutions. La transmission de ces informations est soumise à l'autorisation préalable du supérieur hiérarchique. Les destinataires doivent être inscrits sur la liste des initiés d'Aker Solutions.

Pour plus de détails et d'autres consignes, reportez-vous à notre procédure interne relative aux initiés (**Insider Procedure**).

VOTRE RESPONSABILITÉ:

- Protégez les informations commerciales confidentielles et ne les utilisez pas pour en retirer un bénéfice personnel, notamment en négociant des actions ou d'autres titres ou en incitant un tiers à le faire
- Ne propagez pas de rumeurs ou de fausses informations et ne manipulez pas les prix
- Respectez les règles d'Aker Solutions en matière de négociation d'actions ou d'autres titres d'Aker Solutions ou de toute autre entreprise au sujet de laquelle vous pourriez entrer en possession d'informations non rendues publiques dans le cadre de votre travail pour Aker Solutions
- Demandez conseil au service juridique de l'entreprise pour toutes les questions liées aux informations internes privilégiées





Sanctions économiques et internationales

Les sanctions internationales et économiques imposent des restrictions et des interdictions à certains pays pour la vente, l'approvisionnement, le transfert, la fourniture ou l'exportation directe ou indirecte de marchandises, technologies, logiciels, services et fonds donnés, ainsi que sur les prestations de courtage et d'assistance technique, y compris la divulgation d'informations. Les lois relatives aux sanctions commerciales interdisent également les transactions avec certaines parties, spécifiquement désignées par les États comme soumises à des restrictions et des sanctions.

Aker Solutions se conforme aux lois relatives aux sanctions commerciales. La conduite d'activités commerciales dans certains pays exige donc une attention particulière aux lois en vigueur dans ce domaine.

Pour plus de détails et d'autres consignes, reportez-vous à nos directives internes relatives aux sanctions commerciales (Sanctions Guidance) ou adressez-vous au service BIC de l'entreprise.

VOTRE RESPONSABILITÉ:

- Veillez à respecter toute législation en vigueur prévoyant des sanctions commerciales
- Avant toute transaction, assurez-vous que l'autre partie n'est pas frappée de sanctions
- Mesurez soigneusement l'impact potentiel des sanctions internationales avant tout transfert de marchandises, de technologie, de logiciels ou de services à l'étranger
- Soyez vigilants lors de transactions conclues avec des parties originaires de pays sanctionnés ou désignés comme cibles de sanctions financières

Fonctionnaires

Un « fonctionnaire » désigne tout agent ou employé d'un État, d'un ministère, d'une administration ou d'une entreprise détenue ou contrôlée par l'État, toute personne agissant dans un cadre officiel pour ou au nom d'un État ou d'une entité gouvernementale ou d'une organisation publique internationale, tout parti politique ou représentant d'un parti, ou tout candidat à un mandat politique. Les fonctionnaires comptent non seulement les élus, mais aussi les conseillers qui occupent des postes gouvernementaux et les représentants des partis politiques.

Les transactions avec les fonctionnaires réclament une prudence particulière. Il est interdit de proposer, de promettre, d'offrir ou de recevoir des cadeaux, des marques d'hospitalité, avantages financiers ou tout autre avantage à ou de fonctionnaires, sauf autorisation spécifique préalable par écrit du service Corporate Business Integrity and Compliance. Certaines législations locales limitent, voire interdisent les cadeaux et divertissements offerts à des fonctionnaires.

VOTRE RESPONSABILITÉ:

- En tant que représentant d'Aker Solutions, vous ne devez en aucun cas, dans le cadre de la conduite des affaires, proposer, promettre ou donner un quelconque avantage indu à un fonctionnaire afin qu'il exerce ou renonce à exercer un rôle donné dans ses fonctions, dans le but d'obtenir ou de conserver un avantage illégitime, qu'il soit commercial ou autre. Ceci est valable que l'avantage soit proposé directement ou par le biais d'un intermédiaire
- Lorsque vous travaillez avec des fonctionnaires, vous devez le faire de manière transparente et directe et toujours faire preuve d'un maximum d'intégrité
- Les cadeaux et marques d'hospitalité offerts ou reçus à/des fonctionnaires doivent être enregistrés comme il se doit dans le registre correspondant d'Aker Solutions





Préservation de la propriété, des informations et des immobilisations

Les propriétés, informations et immobilisations d'Aker Solutions doivent être sécurisées par des mesures de protection adéquates. Nos informations et nos immobilisations ne doivent être utilisées qu'à des fins commerciales légitimes et uniquement par les employés autorisés ou leurs délégués. Cela s'applique aussi bien à nos immobilisations corporelles (par ex. équipements) et incorporelles (par ex. propriété intellectuelle et informations confidentielles). Les informations produites et enregistrées sur les systèmes informatiques d'Aker Solutions sont considérées comme la propriété de l'entreprise. Tout usage privé est restreint, et aucune information pouvant être considérée comme illégale ou inappropriée ne doit être traitée ou téléchargée. L'utilisation des systèmes informatiques et des services Internet doit notamment être guidée par les besoins de l'entreprise et non par des intérêts personnels.

VOTRE RESPONSABILITÉ:

- Protégez les propriétés, informations et immobilisations d'Aker Solutions contre le vol et la perte
- Signalez au service de sécurité de l'entreprise (Corporate Security) toute atteinte à la sécurité de la propriété d'Aker Solutions
- Signalez aux services de sécurité, informatique ou RH d'Aker Solutions tout vol, gaspillage ou usage frauduleux des informations et immobilisations de l'entreprise
- Conservez de manière appropriée les fichiers électroniques et archives

Pour plus de détails et d'autres consignes, reportez-vous à notre politique interne de sécurité.



Bienveillance et
respect des autres

Lutte contre le harcèlement et l'intimidation

Chez Aker Solutions, chacun doit être traité de façon équitable, avec respect et dignité. Nous ne tolérons aucune forme de maltraitance, de harcèlement, d'intimidation, de dénigrement ou d'agression sexuelle de la part ou à l'égard de nos employés ou de tiers impactés par nos activités. Tous messages agressifs, sous quelque forme que ce soit, toutes remarques désobligeantes ou blagues inappropriées sont inacceptables.

VOTRE RESPONSABILITÉ:

- Faites en sorte de créer une bonne ambiance de travail, sans aucune forme de harcèlement
- Évitez toute complicité à la maltraitance, de harcèlement, d'intimidation, de violence au travail, d'agression sexuelle et tout autre comportement susceptible d'être perçu comme menaçant ou dégradant par vos collègues ou partenaires commerciaux
- Respectez les cultures et les coutumes d'autrui
- Si vous constatez une situation allant à l'encontre des principes ci-dessus, parlez-en autour de vous ou signalez vos inquiétudes

Diversité et égalité des chances

Aker Solutions s'engage à encourager les initiatives individuelles bénéfiques à l'entreprise. Pour que chacun puisse exploiter pleinement ses talents, nous saluons, écoutons et respectons les idées de personnes issues de milieux différents.

Nos employés ont droit à un environnement de travail exempt de discrimination et de harcèlement. Nous ne tolérons aucune forme de discrimination à l'égard de nos employés liée à l'âge, au sexe, à l'orientation sexuelle, à un handicap, à la race, à la nationalité, à des opinions politiques, à la religion ou à une origine ethnique, ou pour tout autre motif interdit par la loi.

VOTRE RESPONSABILITÉ:

- Chaque personne doit être traitée de façon équitable, avec dignité et respect
- Vos décisions professionnelles doivent être basées sur le mérite
- Encouragez la prise de parole et sachez être à l'écoute





Droits de l'homme et du travail

Aker Solutions est membre du Pacte Mondial des Nations unies (Global Compact). Nous soutenons et respectons les droits de l'homme et du travail proclamés au niveau international, dont la Déclaration et la Convention des Droits de l'Homme des Nations unies, les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail et la loi britannique sur l'esclavage moderne. Aker Solutions reconnaît à tous les employés le droit de constituer des syndicats et d'adhérer aux syndicats de leur choix.

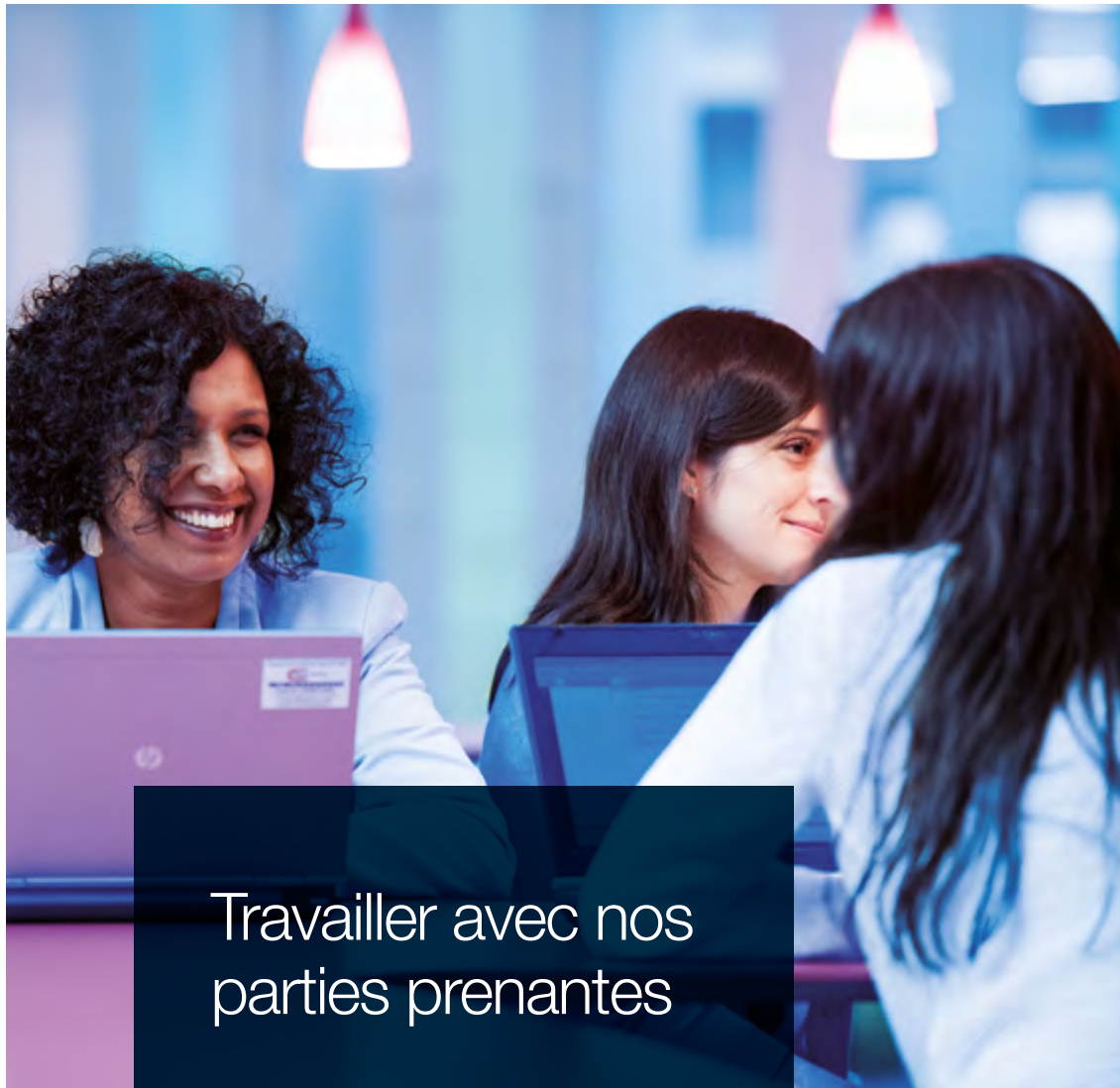
Aker Solutions n'a pas recours au travail forcé et au travail des enfants. Nous ne tolérons pas les conditions de travail ou les traitements contraires aux lois et aux pratiques internationales. Nous appliquons une tolérance zéro vis-à-vis de l'esclavage moderne et de la traite des êtres humains.

Aker Solutions veillera à ce que l'entreprise, à travers ses activités, ne commette aucune infraction aux droits de l'homme et du travail. L'entreprise s'engage à mettre en œuvre et à instaurer des systèmes efficaces

pour minimiser les risques d'infraction aux droits de l'homme et du travail dans ses activités et sa chaîne d'approvisionnement.

VOTRE RESPONSABILITÉ:

- Vous ne devez en aucun cas commettre d'infraction ou participer à une violation aux droits de l'homme et du travail
- Respectez la dignité humaine, la vie privée et les droits de chacun des individus avec lesquels vous entrez en contact dans le cadre de votre travail comme de ceux impactés par nos activités
- Signalez par écrit à votre supérieur hiérarchique toute situation allant à l'encontre des principes ci dessus



Travailler avec nos
parties prenantes

Protection des données et de la vie privée

Aker Solutions s'est engagée à établir un ensemble de règles d'entreprise contraignantes (Biding Corporate Rules) fournissant une base légale pour autoriser les transferts internationaux de données personnelles au sein des entités de notre groupe. Aker Solutions mettra en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les données à caractère personnel.

Pour plus de détails et d'autres consignes, reportez-vous à notre document interne sur les normes de protection des données personnelles.

RÈGLES FONDAMENTALES D'AKER SOLUTIONS EN MATIÈRE DE PROTECTION DES DONNÉES (LISTE NON EXHAUSTIVE):

- Les données personnelles doivent être traitées de façon légitime et légale
- Les données personnelles doivent exclusivement être collectées et utilisées à des fins de traitement explicites et légitimes
- Les données personnelles collectées doivent être pertinentes et se limiter aux données nécessaires pour le traitement visé
- Les données personnelles doivent être exactes et mises à jour si nécessaire
- Les données personnelles ne doivent pas être conservées plus longtemps que nécessaire
- Toutes les données personnelles doivent être traitées avec confidentialité et stockées de façon sécurisée
- Les données personnelles ne doivent pas être partagées avec des tiers hormis dans le cadre nécessaire pour l'exécution du contrat
- Chacun dispose d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles le concernant

Si vous estimez que nous avons manqué au respect de règles applicables au traitement des données personnelles, vous avez le droit de vous y opposer à tout moment. Si vous subissez un préjudice découlant d'un non-respect desdites règles, vous pouvez contacter le responsable de la protection des données personnelles de l'entreprise (Data Protection Officer).

Protection de l'environnement

Aker Solutions s'engage à agir de manière responsable, avec pour ambition de réduire ses impacts négatifs directs et indirects sur l'environnement. Nous devons adhérer aux lois et aux normes internationales et locales applicables, nous efforcer de minimiser notre empreinte environnementale et adopter une approche durable dans nos activités quotidiennes. Notre objectif est d'aider nos clients et l'industrie à améliorer leurs performances environnementales grâce à nos produits et services. Nos priorités sont de produire moins de déchets, réduire les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) et sensibiliser nos employés à la protection de l'environnement.

VOTRE RESPONSABILITÉ

- Efforcez-vous de maîtriser et de minimiser l'impact environnemental de votre champ d'activité
- Communiquez sur les meilleures pratiques environnementales dans votre champ d'activité
- Participez activement à des programmes environnementaux



Parrainages et dons

Aker Solutions peut avoir recours à des parrainages pour promouvoir l'entreprise et ses activités. Toutes les relations de parrainage doivent être stratégiques et respecter les valeurs d'Aker Solutions. Aker Solutions doit retirer un bénéfice concret documenté de tout parrainage, par exemple comme un avantage commercial, un développement professionnel, une image de marque améliorée, etc. Toutes les relations de parrainage doivent être de type « gagnant-gagnant », chacune des parties devant retirer un bénéfice. Tout parrainage doit respecter les règles définies dans la matrice d'autorisation d'Aker Solutions.

Aucune organisation politique ou religieuse ne peut être parrainée. Tout conflit d'intérêts personnel entrant dans la décision de parrainer un organisme doit être évité. En cas de conflit d'intérêts, la personne concernée doit se retirer de tout le processus décisionnel.

Les dons - cadeaux - à des associations caritatives ne sont pas soumis à l'exigence de bénéfice mutuel. Néanmoins, aucun don de bienfaisance ne doit être effectué à une organisation politique ou religieuse. Tous les dons à des associations caritatives doivent être approuvés au préalable par le service Corporate Business Integrity and Compliance.



Transparence et rapports financiers

Aker Solutions communiquera les informations pertinentes relatives à ses activités de manière exhaustive et régulière à ses employés et à ses parties prenantes externes. Tous les comptes et données financières, ainsi que les autres informations divulguées, doivent être enregistrés avec précision et présentés conformément aux lois, réglementations et normes comptables en vigueur. Aker Solutions s'engage à fournir aux marchés financiers des informations de qualité, permettant aux investisseurs et aux analystes de conserver une vision exacte de la situation financière, ainsi que des risques et opportunités à prévoir pour l'avenir. Aker Solutions divulguera des informations exactes aux marchés financiers, conformément à toutes les lois et réglementations applicables aux sociétés cotées à la Bourse d'Oslo. Toutes les informations matérielles sont divulguées aux destinataires de manière égale en termes de contenu et de délai.



Signalement

Systeme de denonciation - Signalement d'un probleme d'integrite

Tout defaut d'integrite ou soupcon de conduite frauduleuse doit etre immediatement signale a votre superieur hierarchique, au departement des RH ou a un autre cadre d'Aker Solutions en qui vous avez confiance.

Si votre signalement reste sans suite ou si vous preferiez ne pas informer les personnes identifiees ci-dessus, vous etes vivement encourage a utiliser le systeme de denonciation d'Aker Solutions.

Les signalements peuvent etre envoyes de maniere anonyme via la plate-forme de denonciation d'Aker Solutions sur <http://akersolutions.com/whistleblowing> ou par e-mail a l'adresse suivante: whistleblowing@akersolutions.com.

Le systeme de denonciation est ouvert a tous, employes ou non de la societe. Il permet de signaler un soupcon de conduite frauduleuse. Tous les signalements effectues par ce biais arrivent au departement Corporate Business Integrity and Compliance d'Aker Solutions, qui se charge de les traiter en toute confidentialite.

Aker Solutions veillera a ce que les personnes signalant un probleme d'integrite ne subissent pas de represailles et s'assurera que leur evolution de carriere ne soit pas entravee par un signalement de bonne foi d'eventuelles infractions. Tout employe effectuant sciemment un faux signalement dans le but de nuire a une autre personne est passible de sanctions disciplinaires.

Pour plus de details et d'autres consignes, reportez-vous a notre procedure interne de denonciation (Whistleblowing Procedure).

Nous demandons à chacun de vous le respect
des normes les plus strictes en matière de
comportement éthique et d'intégrité.